

ORTIVA® Le fongicide au large spectre des légumes



syngenta®



• Composition :

250 g/l azoxystrobine

• Formulation : SC

(Suspension concentrée)

• Cultures homologuées :

voir détails au verso de la fiche

• Cibles : *maladies à taches, mildiou, oïdium, anthracnose et autres maladies selon les cultures*

• ZNT Organismes aquatiques :

5 mètres en bordure de points d'eau

• DRE : 6 heures en plein champ et 8 heures en cultures sous serre après ventilation

• Emballages :

S-Pac® 1 litre et 5 litres

VOS AVANTAGES

- Large spectre maladies
- Utilisable sur de nombreux légumes
- Bonne efficacité produit
- Bonne résistance au lessivage

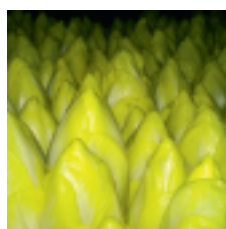
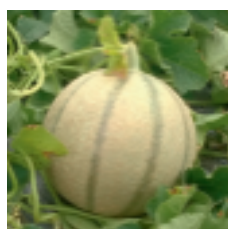
Nouveau catalogue des usages :

Préconisations des cultures, cibles et conditions d'emploi, se reporter à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr



MODE D'ACTION

- L'azoxystrobine, substance active d'Ortiva®, empêche tout développement du champignon en bloquant la formation d'énergie au niveau des mitochondries. Elle intervient sur de nombreuses phases de développement du champignon : germination, mobilité des spores et croissance mycélienne.
- L'azoxystrobine présente un triple mode d'action : **diffusant / contact / effet translaminaire.**
- L'activité de l'azoxystrobine est strictement **préventive.**



RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

- Positionner Ortiva dans un programme en optimisant sa **polyvalence** sur l'ensemble des **maladies** visées.
- Ortiva sera **toujours appliqué préventivement** et non sur maladie déclarée.
- Ortiva s'utilise dans le cadre de **programmes** de protection incluant d'**autres familles chimiques**. Le nombre d'interventions est limité à 1/3 des applications fongicides.
- Respectueux de la faune auxiliaire, Ortiva peut être **recommandé dans des programmes de protection intégrée.**

Cultures homologuées	Usages homologués	Doses homologuées	Nb d'appli max.	Délai avant récolte
Artichaut	Mildiou, oïdium	1 l/ha	3 /an	7 jours
Asperge	Rouille, <i>Stemphylium vesicarium</i>	1 l/ha	3 /an	-
Cardon	Mildiou, oïdium	1 l/ha	3 /an, BBCH mini 33 et maxi 47	14 jours
Carotte, Cerfeuil tubéreux, Panais, Persil à grosse racine, Raifort, Salsifis, Scorsonère, Topinambour	Alternariose, oïdium, maladie des taches foliaires	1 l/ha	3 /an	10 jours
Céleri Branche	<i>Cercosporidium punctum</i> , <i>Stemphylium</i> , phomopsis, septoriose, maladie des taches foliaires	0,8 l/ha	3 /an	14 jours
Céleri Rave	Alternariose, oïdium, maladie des taches foliaires	1 l/ha	3 /an	10 jours
	Septoriose	0,8 l/ha		14 jours
Chicorée Witloof Production de Racines	Alternariose, oïdium, rouille	1 l/ha	3 /an	21 jours
Chicorée Witloof Production de Chicons, Pissenlit	Mildiou (pulvérisation au collet)	1 ml/m ²	1 /campagne	21 jours
Chou pommé, Chou-fleur, Brocoli, Chou de Bruxelles, Chou Chinois, Chou vert (non pommés)	<i>Mycosphaerella brassicicola</i> , <i>Phoma lingam</i> , alternariose, rhizoctone	1 l/ha	2 /an	14 jours
Courgette, Concombre, Cornichon (<i>utilisable sous abri</i>)	Alternariose, anthracnose, cladosporiose, mildiou, oïdium, <i>Mycosphaerella citrulina</i>	0,8 l/ha (0,08 l/hl à 1000 l/ha de bouillie maxi en concombre)	3 /an	3 jours
Fenouil	<i>Cercosporidium punctum</i> , <i>Stemphylium</i> , phomopsis, maladie des taches foliaires	1 l/ha	3 /an	14 jours
	Septoriose	0,8 l/ha		
Flageolet, Fève	Alternariose, anthracnose	1 l/ha	2 /an	28 jours
	Rouille	0,8 l/ha		
Fraisier (<i>utilisable sous abri</i>)	Oïdium	0,8 l/ha	3 /an	3 jours
Haricot sec, Pois sec, Pois chiche, Fève sèche	Anthracnose, pourriture grise	0,8 l/ha	2 /an, BBCH mini 60	35 jours
	Rouille, rouille brune	1 l/ha		
Haricots verts, Pois mange tout	Alternariose, anthracnose	1 l/ha	2 /an	7 jours
	Rouille	0,8 l/ha		
Laitue, Mâche, Chicorée-frisée, Chicorée-scarole, Roquette	Mildiou, oïdium	1 l/ha	2 /campagne, 3 /an	14 jours
Lentille fraîche	Anthracnose, rouille, oïdium	1 l/ha	2 /an, BBCH mini 60	28 jours
	Mildiou, pourriture grise, sclérotiniose	0,8 l/ha		
Lentille sèche	Anthracnose, rouille, rouille brune	1 l/ha	2 /an, BBCH mini 60	28 jours
	Pourriture grise	0,8 l/ha		
Lupin, Féverole	Anthracnose, pourriture grise	0,8 l/ha	2 /an	42 jours
	Rouille	1 l/ha		
Melon, Potiron, Potimarron, Pastèque (<i>utilisable sous abri</i>)	Anthracnose, cladosporiose, mildiou, oïdium, <i>Mycosphaerella citrulina</i>	0,8 l/ha	3 /an	3 jours
Navet, Radis, Rutabaga (<i>utilisable sous abri</i>)	Mildiou, rouille blanche	0,8 l/ha	2 /campagne, 3 /an	7 jours
Oignon, Ail, Echalote	Mildiou, rouille de l'ail, hétérosporiose, <i>Stemphylium</i>	1 l/ha	3 /an	14 jours
Oignons de printemps, Ciboule	Alternariose, mildiou, rouille	1 l/ha	2 /an	21 jours
Poireau	Alternariose, mildiou, rouille	1 l/ha	3 /an	21 jours
Pois de conserve	Mildiou, anthracnose, pourriture grise, sclérotiniose	0,8 l/ha	2 /an	14 jours
	Oïdium, rouille	1 l/ha		
Pomme de terre	Champignons autres que pythiacées	3 l/ha en raie de plantation	1 tous les 3ans	-
PPAMC : Fines herbes, Pavot œillette, Epices (Graines, fruits et baies uniquement), Infusions (sauf racines), Plantes non alimentaires	Maladies diverses type mildiou, rouilles, oïdium, anthracnose...	1 l/ha	2 ou 3 /an selon les cibles	14 jours
Tomate, Aubergine, Poivron, Piment (<i>utilisable sous abri</i>)	Alternariose, cladosporiose, oïdium	0,8 l/ha	3 /an	3 jours
	Mildiou	1 l/ha		

Pour l'ensemble des cultures, usages homologués et autres préconisations d'emploi, se reporter à l'étiquette du produit ou consulter : www.syngenta.fr

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels
 ORTIVA® - AMM N° 9700332 - Composition : 250 g/l azoxystrobine * - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection pendant toutes les phases de mélange et de chargement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. Porter des gants et un tablier de protection chimique lors du trempage des bananes et des gants pendant la phase d'emballage des bananes. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPa1 Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant des inhibiteurs d'ubiquinones plus de 3 fois par saison de végétation et plus de 2 fois par cycle de culture pour les cultures de radis et de navet. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les radis, navets, pommes de terre et arbustes dont la hauteur est inférieure à 50 cm, de 20 mètres pour les arbres et arbustes dont la hauteur est supérieure à 50 cm, et de 5 mètres minimum pour toutes les autres cultures.

© Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.
 Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées* : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr (*nouveau catalogue des usages).



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.